

Des solutions !



Catherine et Jacques Mylle, Eleveurs à Cany-Barville (76) EARL de Vicquetuit

« Nous voulions aussi avoir du temps avec nos enfants... »

« Les vêlages groupés rythment toute l'organisation du travail de l'année... »

« L'été on est libre vis-à-vis des horaires... »

Améliorer les conditions de travail



Réduire le volume de travail



Sécuriser les coups durs



Pouvoir se libérer



Coût



Etre agriculteur et vivre sa vie !

Nous arrêtons de traire pendant une période donnée

Témoignage

« On aurait du mal à s'en passer.. »

Jacques : « Tout a commencé à la dissolution du GAEC avec mes beaux-parents lors du passage en EARL. Nous avons eu un prélèvement de quota et nous avons besoin d'une solution à court terme pour la maîtrise du quota. Nous avons donc cessé de traire pendant un mois. »

Catherine : « Nous voulions aussi avoir du temps avec nos enfants.

La première année, c'est un choc. On est tellement rythmé par la traite que l'on perd ses repères. Les premiers jours, à l'heure de la traite, on se demande ce que l'on va faire. »

J. : « Maintenant, notre objectif est d'arrêter 5 semaines en juillet. Nous prenons en général une semaine de vacances. La moisson démarre sans vache à traire. Au moment du blé, il y a encore peu de vaches.

De façon pratique, on insémine les vaches du 15 octobre au 15 février et pas au-delà. Le plus gênant c'est de réformer beaucoup, y compris les bonnes vaches.

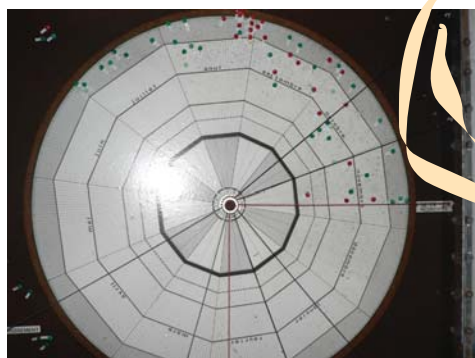
Je m'organise pour avoir des recettes en juillet, notamment en compensant la paie de lait par de la vente de réformes. »

C. : « Les vêlages groupés rythment toute l'organisation du travail de l'année car ensuite, l'élevage des veaux et les tâches quotidiennes en dépendent. Il n'y a en général plus de veau à faire boire pour Noël. »

J. : « L'été, j'en profite pour tout passer au nettoyeur haute pression et faire des remises en état, si nécessaire. »

C. et J. : « L'été, on est libre vis-à-vis des horaires et il nous arrive de profiter de la plage qui est à cinq minutes.

Quand on y a goûté, on aurait du mal à s'en passer. »



Arrêter de traire sur une période donnée

Arrêter de traire pendant une période donnée est possible en groupant le tarissement des vaches et en acceptant de réformer les quelques vaches «découlées» dans leur production par rapport aux autres.

A noter

Le tarissement est parfois long.

Beaucoup de vêlages et de veaux en même temps (place dans les bâtiments).

Recettes mensuelles laitières très variables.

Gestion du tank à la reprise avec de faibles volumes de lait.

Taux de réforme élevé.

• Pourquoi choisir cette solution ?

Du temps libre

Arrêter de traire permet de se consacrer à d'autres activités de l'exploitation ou de se dégager du temps pour des loisirs.

Des lots homogènes

Les vêlages sont groupés sur une seule période et toute l'organisation en dépend.

Un élevage plus facile des veaux

Moins de problèmes sanitaires sur les veaux, il n'y a plus de vêlage en hiver.

Des bâtiments disponibles

Possibilité de vide sanitaire pour la salle de traite et les bâtiments d'élevage. Maintenance et entretien de l'équipement de traite rendus plus faciles.

• L'essentiel à savoir

Être rigoureux

Se fixer des limites pour les dates de mise à la reproduction, ce sont les dates de vêlages qui pilotent l'ensemble du troupeau.

Faire des concessions

Accepter de réformer des vaches, y compris de bonnes productrices.

Coordonner avec les autres activités

Choisir une date d'arrêt de traite compatible avec le système fourrager, les autres activités et les objectifs de l'éleveur.

Penser à :

Faire part de son projet à sa laiterie.

• Combien ça coûte ?

Très difficile à chiffrer dans le sens où :

- L'essentiel est de maintenir la production de la totalité du quota laitier
- Incidence économique assez faible

Pour plus d'info

Service Traite EDE :

Jean-Paul PINON et
Jean-Louis POULET
☎ 02 35 59 47 60



Une opération concertée
des organismes agricoles
de Seine-Maritime

Edition 2007

